COMPTE RENDU

66ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FFPM

11 MARS 2023 à HYÈRES

Le président national, Gérard PERODDI ouvre la 66ème Assemblée Générale de la Fédération Française des Pêcheurs en Mer, en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes, en remerciant présidents et présidentes d'associations, les représentants d'organismes officiels invités pour la circonstance, Monsieur le Maire de cette magnifique ville de HYERES et son équipe d'employés municipaux, ainsi qu'aux membres du Comité Directeur FFPM.

Le président national donne la parole à M. Roger ALBERTO, président régional PACA , qui se réjouit d'avoir accepté l'organisation de cette assemblée à Hyères, le fief de Gérard CROSETTI, au cœur du 1er parc national d'Europe, créé en 1963.

L'hôte de cette assemblée générale Gérard CROSETTI, annonce que ce 11 mars sonne les 45 ans du Club de Pêche Sportive de Hyères, créé alors par un petit groupe de passionnés de pêche au thon.

Le président national, avant de lancer cette assemblée, appelle à se souvenir de nos disparus, en applaudissant très fort pour leur rendre hommage.

ORDRE du JOUR

Samedi 11 mars 2023 à 09h30 Accueil des participants

- ✓ Ouverture de la 66ème AG par le Président National, Gérard PERODDI
- ✓ Approbation du PV de l'AG 2022,
- ✓ Rapports nationaux
- ✓ Vote du quitus du budget 2022, présentation du budget 2023 pour adoption
- ✓ Rapport du vérificateur aux comptes

Pause repas

- ✓ 14h 30, Reprise de la séance,
- ✓ Rapports des Comités Régionaux
- ✓ Rapports des Commissions Nationales
- ✓ Remise récompenses fédérales
- ✓ Questions Diverses
- ✓ Clôture de la 66ème AG

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT NATIONAL *(Annexe 01)*

Les points ci-dessous sont abordés et développés dans l'annexe

- Il souligne que notre fédération progresse de mieux en mieux, d'année en année.
- Il relève que notre savoir-faire en concours de pêche est reconnu
- Il indique que les écoles de pêche sont largement fréquentées,
- Il annonce que le bilan financier est plus qu'honorable, et notre trésorerie confortable,
- Il constate que la vie des clubs a repris son rythme de croisière, avec les concours, les sorties de pêche amicale
- Il note que la seule ombre au tableau est la saison du thon rouge, où en fin de période nous avons restitué une partie du quota.
- Il signale que les gros spécimens ont changé leurs habitudes migratoires, plus présents en manche et en atlantique.
- Il révèle un cas exceptionnel, dans la création d'une Confédération Mer & Liberté
- Il appuie sur les difficultés rencontrées par la pêche de loisirs
- Il confirme l'impulsion de la FFPM, pour regrouper toutes les fédérations en confédération
- Il indique que la confédération M&L, est désormais l'unique interlocuteur privilégié de la DGAMPA (Ex DPMA).
- Il signale que la confédération M&L, a obtenu une prolongation de la période de capture de 15 jours, sans arrêt au mois de septembre, ainsi que la gestion des quotas du thon rouge et des bagues.

Le quitus est donné à l'unanimité, au rapport moral 2022.

RAPPORT MORAL SECRÉTAIRE GENERALE *(Annexe 02 & Annexe 3)*

Les points ci-dessous sont abordés et développés dans l'annexe

- Présentation d'un PPS rétrospective de l'année 2022
- Évolution des licences & des clubs, forte progression entre 2018 et 2022, 2023
- Les autorisations de pêche en ascension également, rappel pour 2023 de ne pas attendre les derniers jours de la période, pour effectuer les demandes.
- Les captures, augmentation jusqu'en 2021, la présence de petits poissons, la météo déplorable en fin de période a fait chuté cette courbe ascendante.
- Les contraintes toujours plus nombreuses, alors que nous sommes les sentinelles de la mer, et que nous la respectons.
- Le 1% de quota sujet récurrent, toujours sur la table des discussions.
- Les réunions avec la DGAMPA (Ex DPMA), pour le Bilan du thon rouge 2022 & prévision 2023, les fédérations présentes, ont confirmé leur adhésion à la Confédération Mer & Liberté, qui a pour objet la Défense de la Plaisance et de la Pêche en Mer Récréative et Sportive.
- Les Nationaux 2022 et Les Nationaux 2023, les dossiers d'engagements seront diffusés dans les jours à venir.
- Présentations de 11 nouveaux clubs, 2 en Aquitaine, 1 en Corse, 4 en Grand Ouest, 3 en Occitanie et 1 en PACA.

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES *(Annexe 04)*

Ce rapport est effectué par M. Pierre BOMBOUDIAC, il informe que le classement des pièces comptables, du grand livre et des divers comptes d'exploitation, tous les mouvements financiers, ainsi que la tenue de cette comptabilité, dans son ensemble sont parfaitement concordant, tout est conforme, félicitation au trésorier général.

Cette vérification s'achève sur un bilan financier positif.

Le président national remercie chaleureusement Pierre BOMBOUDIAC.

RAPPORT FINANCIER par le TRESORIER GENERAL *(Annexe 05 & Annexe 06)*

Exercice 2022 & Prévisionnel 2023

Depuis 5 ans le résultat est positif, grâce à une gestion rigoureuse.

La situation bancaire est excellente, les disponibilité sont parfaite.

Les charges d'exercices, sont effectuées sur les principaux postes, le financement des comités régionaux, les frais administratifs, la participation aux coupes des nationaux, les assurances.

Les produits, proviennent en grande majorité des licences, puis des cotisations clubs, les ventes de fournitures, les produits financiers.

Le quitus est donné à l'unanimité, pour l'exercice 2022 et le prévisionnel 2023

Le président national, informe que nous ne sommes pas en harmonie avec le prix des licences des autres fédérations, il propose une augmentation de 1€, ce qui amènera la licence à 26€.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission Haute Mer Jean Marie PEREZ *(Annexe 07)*

- **Bilan sur l'année 2022**

Un rappel est fait sur le blocage des quotas poids et bagues pour les années 2020, 2021 et 2022 est de 36 000T, dont 6 000T pour la France, pour la pêche sportive et récréative 60T, pour la FFPM 19T, il en a été de même pour les bagues bloquées durant 3 ans.

Nous demandons toujours à sortir du 1% du quota national, pour avoir une gestion propre à la pêche de loisir, ainsi qu'une bague par autorisation demandée.

Une action commune avec la FNPP est menée au niveau européen, le quota devrait être représentatif du poids économique que la pêche récréative et sportive représente.

Nous demandons que chaque autorisation donne le droit à une bague, et à un poisson.

La capture de l'Espadon est toujours interdite en Méditerranée.

Durant la saison, nous avons eu que des petits poissons en Méditerranée, ce qui n'a pas été le cas en Atlantique et en Manche, où de plus beaux poissons étaient présents.

- **Prévision pour la saison 2023**

L'ICCAT a annoncé un plan triennal, pour fixer les quotas, pour 2023 nous passons à 40 750T, le quota pour la France est de 6 700T, et de 67T pour la pêche récréative et sportive.

Le quota de bagues augmente également en passant de 6 580 à 7 299

La période de pêche en NoKill se déroulera du 01 juin au 15 novembre 2023

La période de pêche en Kil se déroulera sans interruption du 14 juillet au 13 octobre 2023, soit 15 jours de pêche supplémentaire.

La DGAMPA, a donné la gestion des quotas de bagues et de poids à la confédération Mer & Liberté.

- **Les concours nationaux 2023,**

Le National à Martigues.

La Coupe nationale, aux Sables d'Olonne

- **Le Grand Prix 2024,**

Sera une compétition nationale annuelle, où les clubs FFPM pourront participer dans 2 disciplines, bateau et haute mer, qui se déroulera sur 2 jours.

Ce sera une grande manifestation, comprenant de nombreuses animations.

- **Modifications du règlement au broumé**

✓ Lors de la Coupe Nationale à Fos sur Mer, 4 bateaux sont arrivés à égalité de points.

Désormais «*Si les équipages ont le même nombre de prises, l'équipage qui a pris le plus gros poisson sera déclaré vainqueur* »

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

✓ Un règlement spécifique à l'Atlantique est proposé.

La compétition se déroulera sur 2 jours

Le fil est porté à 130 Lbs

La pêche pourra se dérouler au mouillage ou en dérive

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- **La traîne**

Discipline difficile à développer, surement dû au coût du gasoil qui est une part importante dans la pratique de cette discipline

Commission Homologation *Henri MONICH*

Il souligne son étonnement, car aucun poisson n'a été proposé à une homologation, alors qu'il est certain que des poissons homologables existent en Méditerranée, en Atlantique ou encore en Manche.

Les dernières homologations ont été effectuées par des pêcheurs de l'île de La Réunion, cette année il y a eu peu de poisson.

Commission Discipline *Henri MONICH*

Il félicite les pêcheurs, car aucun problème n'a été relevé.

Il rappelle que des chartes sont à signer, et doivent être respectées.

Commission Arbitrage *Pierre FALCE*

Des sessions d'arbitrage en région PACA et en région Occitanie, dans le courant du mois de mai et/ou de juin.

Pour que nos concours se passent dans de meilleures conditions, nous avons besoin d'arbitres.

Une information sur les dates de formation sera diffusée au présidents, ils pourront ainsi en informer ses licenciés.

Commission École de Pêche *Gérard CROSETTI (Annexe 08)*

Les écoles de pêche reprennent leur rythme et leurs activités après des années de Covid, la reprise sur l'ensemble des écoles a été quasi générale en région PACA, avec une explosion sur la région PACA, où les 14 école ont accueilli 798 jeunes licenciés, plus du double de l'année précédente.

L'ensemble des jeunes licenciés représente 10% de l'effectif de la fédération

Les écoles des autres régions, n'ont pas démérité.

Qui dit enfants dit moniteurs, également forte croissance dans le nombre, à noter 20 nouveaux moniteur en 2022, pour remplacer ou renforcer les équipes en place, 5 sont en attente de validation

Une session sera organisée en région PACA, pour avoir des moniteurs, il faut des clubs qui ont beaucoup de volonté et l'envie de s'investir personnellement, il est nécessaire d'œuvrer pour combler le manque de moniteur.

Commission Leurre *Gaël CAVOLINO*

Explique qu'il s'implique dans de nombreuses commissions, par son dynamisme et sa passion pour la fédération, pour apporter des visions plus jeunes.

Il reconnait et remercie l'ensemble des acteurs de la FFPM pour leur ouverture d'esprit, qui permet, au travers des réunions, qui peuvent être quelque peu animées, d'arriver à des résultats qui aujourd'hui nous permet d'évoluer, d'aller de l'avant.

La fédération est ancienne, mais continue à évoluer, qui reste ouverte à plusieurs possibilités, ce qui fait sa différence. Elle est capable de créer des événements novateurs, comme le championnat national de la pêche au leurre qui se déroule à Port Saint Louis du Rhône, organisé par le Port Saint Louis Fishing Club (PSLFC).

Il invite tous les pêcheurs présents à venir voir sa pêche aux leurres, pour découvrir ou pour organiser à leur tour des nationaux. Il propose également de se déplacer au sein des clubs intéressés, pour mettre à leur disposition les compétences.

Il rappelle qu'un règlement fédéral existe, un mode opératoire qui permet à chacun de prendre cette manifestation et de l'organiser très facilement.

Une communication plus performante serait importante pour mettre en valeur cette discipline, car elle est belle et un grand nombre de pêcheurs la pratique.

Cette discipline est ludique, technique, qui ne cesses de s'améliorer, au travers des matériaux et des poissons capturés. Mais elle est aussi qui permet de prendre plaisir à pêcher différemment d'autres espèces, et prouve que la FFPM n'est pas spécifiquement thon rouge.

C'est le message à faire passer à nos jeunes, nous sommes capables de les accompagner au travers de cette discipline. Le PSLFC, se réjouit de l'engouement des jeunes de l'école de pêche, pour cette discipline.

Il annonce, que le National de Pêche au Leurre 2023, se déroule à Port Saint Louis du Rhône, du jeudi 31 août au samedi 02 septembre.

Il lance un appel pour qu'un autre club l'organise en 2024.

Commission Bateau *Gilbert COURME & Caroline HOUNIEU (Annexe 09 & Annexe 10)*

Un rappel est fait pour cette commission qui est sous la responsabilité de 2 personnes.

Une présentation effectuée au travers d'un PPS, par Caroline HOUNIEU.

Elle rappelle que le trophée des jumeaux a été une réelle réussite, a scellé le jumelage des 2 clubs des responsables de la commission bateau.

Elle informe D4UNE PART qu'un retro-planning, est créé pour aider les clubs à mieux appréhender l'organisation d'un national bateau.

D'autre part, qu'il est nécessaire de développer différents types de pêche en bateau, la Palangrotte Cup sera organisée par le club de Lalonde les Maures le Sarranier les 09, 10 et 11 septembre 2023.

Propose de développer la pêche plaisir, avec une participation d'autres clubs, pour ce faire il est demandé que les clubs inscrivent leurs concours au calendrier fédéral.

L'objectif est d'aller vers de nouvelles méthodes de pêche, de pêcher autrement, de prendre du plaisir à relâcher le poisson.

Organiser des concours d'écoles de pêche, un travail de longue haleine.

Un projet qui est abouti après 2 ans de tractation et de travail, les sorties pour les personnes à mobilité réduite (PMR), seuls les sièges avec un harnais, restent à acheter.

Le port de Bormes les Mimosas, a acheté le lève personne, qui sera installé avant la saison.

L'assureur de la FFPM, a porté une grande aide dans ce registre, les personnes en situation d'handicap ou en PMR, est assurée comme les personnes valides.

RAPPORT DES COMITÉS RÉGIONAUX+

AQUITAINE Franck BARONNET *(Annexe 11)*

Présentation effectuée par Francis LATARCHE

La région Aquitaine compte plus de 1 000 licenciés, il appuiera sur 3 points , un plan de relance, la gestion du quota thon en 2022, sur l'image de l'Aquitaine qui semble faussée.

- ✓ Plan de relance, relevé par le trésorier qui soulignait que la grande majorité de nos rentrées sont les cotisations, dû à l'attrait des bagues.

Mettre en place un support pour sensibiliser les adhérents et les potentiels adhérents à ce que peut apporter l'adhésion à une fédération, relancer des activités comme des concours interclub, des formations pour les pêcheurs adultes qui découvrent la pêche.

- ✓ La gestion du quota du thon rouge, pour de nombreux clubs de la région, au 15 juillet 2022, le quota était atteint. Au sein de la région, l'utilisation du quota est connu par tous les clubs à chaque prise.
- ✓ L'image de l'Aquitaine perçue, n'est pas la bonne, 6 ou 7 ans en arrière, il a été considéré qu'il était pêchait que du petit poisson, et qu'aujourd'hui nous avons que du gros poisson, la pêche au broumé n'est pas encore très développée, la pêche à la traine est pratiquée en grande majorité.

La pêche du thon blanc est pratiquée, plus intéressant car elle n'est pas règlementée. La pêche lancer-ramener n'est plus pratiquée.

Les clubs d'Aquitaine ne sont pas intéressés par les compétitions, ils ne s'y retrouvent pas, car plus c'est réglementé, plus il faut contrôler la réglementation, et plus les gens trichent.

Le CHMT, organise un concours chaque mois, tous les 3éme samedi du mois, il y a un classement, mais il n'y a pas de lot, l'engagement sert à payer le casse-croute pris ensemble.

Réponse de GP : Pour information à l'Aquitaine, rien ne vous empêche de faire de la pêche passion, je suis preneur de la pêche passion parce que nous n'avons pas que des compétiteurs dans nos clubs, c'est la convivialité qui doit primer avant tout, que le pêcheur attrape ou pas du poisson.

Il ajoute à l'attention de Gilbert, la FFPM achètera le fauteuil pour la PMR. C'est un achat indispensable.

GRAND OUEST Bernard PRIMAULT *(Annexe 12)*

Il souligne qu'il rencontre la même problématique qu'en Aquitaine, les poissons sont très gros, ces poissons arrivent du Canada, ils ont 20 ou 30 ans, ils sont très compliqués à pêcher.

Il rend hommage à 3 licenciés disparus.

Il relève qu'en 2016, 1 seul club était enregistré dans le Grand Ouest, fin 2022 35 clubs, 4 nouveaux clubs en 2023.

Le quota a bien été géré en 2022, beaucoup de pêche aux leurres sur chasse, les gros poissons pêchés sont relâchés, pour pouvoir gérer le quota au mieux.

Il informe que sur la côte Atlantique, de Bordeaux aux côtes bretonnes, une bonne fréquentation des poissons du mois d'août au mois de novembre.

Beaucoup de contrôle en mer par les affaires maritimes, aucun bateau verbalisé.

Il rappelle que le Grand Ouest s'est déplacé sur des compétitions Bateau et Haute Mer, en Méditerranée.

Le Challenge thon rouge a été organisé aux Sables d'Olonne en septembre 2022, c'était un grand moment de pêche, entre les Sables d'Olonne et le plateau de Rochebonne, lieu de reproduction de nombreuses espèces.

Il remercie la commission haute mer, d'avoir adapté un règlement spécifique pour l'Atlantique, mais souligne que d'autres modifications pourraient être demandées l'année prochaine, pour avoir de moins en moins de restriction.

Une formation de moniteur de pêche a été effectuée au mois d'avril, félicitations est faite à M. Laurent MESNAGE, M. Yves CHANTREAU et M. Philippe LE CŒUR, qui sont au FEMO CASTING.

OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE *Pierre FALCE*

La région Occitanie compte 4 départements, comptant 28 clubs, dont 3715 licenciés, autour du bassin Méditerranée, allant du Rhône jusqu'à la frontière espagnole.

Plusieurs concours bateau et haute mer, sous l'égide de notre fédération, se sont déroulés, entre autres la région Occitanie a reçu le National Bateau au mois de mai, organisé par l'Amical des Plaisanciers de Carnon (APC), où des équipes de la région PACA étaient présentes, ont remporté ce national bateau.

Dans les premiers jours du mois d'août, le National de Pêche Sportive Haute Mer, organisé par le Team Thon Club Palavasien, a regroupé 40 bateaux.

Ces 2 compétitions, ont brillé aussi bien par leur organisation, que par la participation des nombreuses équipes. Félicitations à tous.

Par contre la région a très peu d'écoles de pêche, tout est fait pour que de nouvelles écoles se créent.

Quand l'Occitanie organise des compétitions nationales, vous êtes les bienvenus, des bateaux seront mis à votre disposition.

L'Occitanie, vous souhaite une très bonne saison et espère de vous recevoir dans notre magnifique région.

PACA *Roger ALBERTO*

Il souligne une progression de 15% du nombre de licences, surtout chez les jeunes.

La région compte 49 clubs, 4 700 licenciés, dont 880 enfants au sein de 14 écoles de pêche.

La saison du thon rouge a été décevante en PACA, avec une arrivée tardive du poisson, ainsi que par leur petite taille.

De nombreuses manifestations se sont déroulées en 2022, il en sera de même surement en 2023.

La pêche de loisirs est de plus en plus réglementée et menacée par des contraintes, dont les décisions sont souvent difficiles à comprendre et à appliquer.

Remerciements à tous ceux qui s'investissent beaucoup dans leur club et dans la fédération pour promouvoir les concours et le respect dans les diverses disciplines, et la formation des jeunes.

QUESTIONS DIVERSES

Q. : Sera-t-il possible d'avoir un suivi du quota par la confédération M&L ?

Rep. : Un groupe de travail, composé d'un ou deux membres de chaque fédération, effectuera le suivi des captures.

Un bilan de 3 ou 4 années passées sera effectué, pour placer des marqueurs, qui permettrons dans le suivi, d'alerter si une des fédérations dépasserait ces marqueurs.

Q. : Pour diminuer le coût de l'impression des logos sur les tee-shirts, est-ce que la fédération pourrait proposer une central d'achat ?

Rep. : Il est vrai que ce serait intéressant car nous représentons de nombreux clubs, mais cela semble difficile pour des tee-shirts, par rapport aux tailles différentes, aux choix de l'impression, de la broderie.

Ce qui peut être envisagé avec la confédération, c'est un regroupement toutes fédérations confondues, rencontrer des marchands de tee-shirts, acheter des tee-shirts neutres, et ensuite aux clubs de trouver un atelier d'impression.

Q. : Est-il possible d'avoir des coordonnées d'assurance pour les bateaux ?

Rep. : Notre assureur peut effectuer une évaluation d'une assurance 1er prix.

Le président national, Gérard PERODDI, précise que la remise des récompenses fédérales est une tradition au sein de la fédération, pour remercier certaines personnes qui ont pu prouver de leur bénévolat, de leur service à la fédération, cette année, il a tenu à mettre à l'honneur des personnes qu'il a trop tendance à oublier, car ils sont trop près de moi.

MÉDAILLES FÉDÉRALES

PRÉSIDENT NATIONAL

Médaille de Bronze

- ALBERTO Roger, président régional PACA,
- CAVOLINO Gaël , Responsable Commission Leurre,

Médaille d'Argent

- BOMBOUDIAC Pierre, Vérificateur aux comptes,
- COURME Gilbert, Responsable commission Bateau,
- HOUNIEU Caroline, Responsable commission Bateau,
- LATARCHE Francis, Vice-président régional Aquitaine,
- FALCE Pierre, Responsable commission Arbitre,

Médaille d'Or

- AUTRAN Jacques, Vice-Président Club Pêche Sportive La Napoule,
- CASENAVE Francis, Trésorier général,
- CROSETTI Gérard, Vice-président,
- PRIMAULT Bernard, Président régional Grand Ouest,
- MONICH Henri, Responsable des commissions Discipline et Homologation,
- PEREZ Jean-Marie, Vice-président,
- FALCE Simone, Secrétaire Générale,
- CHANSARD Patrick, Vice-président du Thon Club du Roussillon, à titre posthume,

NOUVELLE AQUITAINE demandé par le vice-président régional Francis LATARCHE

Médaille de Bronze

- BARONET Franck, Président régional Aquitaine,
- LOUBERE Christian, Président Yacht Club du Bassin d'Arcachon

GRAND OUEST demandé par le président régional Bernard PRIMAULT

Médaille de Bronze

- BRANCO Rémy, Licencié FEMO CASTING
- RAIMBAUD Bernard, Président Association Sablaise de Pêche Sportive en Mer

OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE demandé par le président régional Pierre FALCE

Médaille de Bronze

- GOMEZ Pascal, Président Pêche Amicale Catalane

PACA demandé par le président régional Roger ALBERTO

Médaille de Bronze

- CALABRIA Richard, Secrétaire APPGJ,
- DUFOUR Philippe, Trésorier APPGJ,
- SOLER Sandrine, Secrétaire Comité Régional Paca,

****

Le président national Gérard PERODDI, clôture la 66ème AG FFPM, annonce que le Club Maritime d'Hendaye Txingudi (CMHT), organisera la prochaine assemblée générale, et donne rendez-vous à tous en 2024 à HENDAYE.

Simone FALCE